



Plan Santé au travail en région Midi-Pyrénées

2011 - 2014



Qu'est ce que le PRST ?

Le Plan Régional de Santé au travail (PRST) est la déclinaison du Plan National (PNST). Il sert de cadre de coopération aux différents organismes préventeurs de la région.

Les objectifs du PNST :

- 1. Travailler mieux à tous les âges de la vie**
2. Développer la production de la recherche et de la connaissance en santé au travail et en assurer la diffusion opérationnelle aux entreprises et à leurs salariés
3. développer les actions de prévention des risques professionnels
4. renforcer l'accompagnement des entreprises dans leurs actions de prévention
5. renforcer la coordination et la mobilisation des différents partenaires



Les lignes directrices du PRST2

- Décliner les objectifs du PNST
- Organiser la complémentarité des organismes préventeurs
- Alimenter les axes du PRST par les actions conduites par les partenaires
- **Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques** en prévention des risques professionnels (outils, méthodes et expériences)



Comment est organisé le PRST2

- Le PRST est structuré en :
 - groupes de travail autour de 7 axes
 - et un ensemble d'actions complémentaires
- Chaque axe est animé par un chef de file
- L'axe 3 s'intitule **Mieux vivre le travail**



Axe 3 : Mieux vivre le travail

Chef de file : Michel NIEZBORALA - DIRECCTE

Les actions partenariales collectives

- mettre en place une collaboration et une coordination entre la recherche appliquée et les services de prévention
- chercher et diffuser les bonnes pratiques régionales à partir de réseaux d'entreprises ou de préventeurs

Les partenaires porteurs d'actions spécifiques sur cet axe :

AROMSA - CARSAT - DIRECCTE - MIDACT – OPPBTP - SST



Pourquoi « Mieux vivre le travail » ?

- L'entrée par le stress au travail ou les RPS conduit souvent les entreprises à une attitude défensive
- La QVT permet de regarder le versant positif du travail
- Elle permet de s'intéresser aux entreprises où les salariés vont bien
- Elle pousse à réfléchir à la qualité de l'organisation du travail et à l'amélioration des conditions de travail
- Elle permet de lier bien-être et performance
- Cette vision peut être plus motivante pour l'entreprise



Pour en savoir plus

Les sites des partenaires du PRST :

www.midi-pyrenees.directe.gouv.fr

www.carsat-mp.fr

www.midact.aract.fr

www.oppbtp.fr

www.msa-mps.fr